



Le billet du président

Le Foyer d'accueil médicalisé "Simone Veil"

Tout d'abord ce nom de baptême "Simone Veil". Nous avons obtenu l'autorisation de la famille de Madame Simone Veil, que nous remercions ici, très vivement, d'avoir accepté que notre Foyer d'accueil médicalisé porte son nom.

Dans un prochain numéro, nous vous évoquerons l'œuvre législative de Madame Veil en faveur des personnes handicapées.

Nous sommes à présent dans la dernière ligne droite avant l'ouverture en janvier prochain de cette nouvelle structure.

Dernière ligne droite, certes, mais celle-ci est en côte et la montée s'avère raide !

Il s'agit en effet, au cours des prochains mois, d'actualiser le projet d'établissement et le budget de fonctionnement, de préparer le livret d'accueil et tous les documents à présenter à l'Agence Régionale de Santé lors de la visite de conformité.

Il s'agit également d'élaborer le budget d'investissement (mobilier, véhicules, etc.)

Nos administrateurs réalisent un travail remarquable et je tiens à les remercier très vivement pour leur implication.



Vue du chantier du FAM Simone Veil dans le 15^{ème} arrondissement

Le 15 juin aura lieu notre assemblée générale. Nous aurons alors l'opportunité d'évoquer l'avenir de notre association. Nous vous attendons nombreux.

Bien à vous.

Philippe Jospin,
Président d'Autisme 75 Ile-de-France

Dans ce numéro

- Sonia Pignot au SESSAD Les Comètes et l'UE maternelle p.2
- A pied d'oeuvre pour l'ouverture du FAM Simone Veil p.3
- Évaluation des services medico-sociaux p.4 • **Revue de presse** p.4, 5 • **Les Mercredis d'Autisme 75**, Auticiel, un outil numérique pour les personnes avec autisme p.6 • **Association**, Bulletin de soutien et d'adhésion p.7 •



Vue du chantier du FAM Simone Veil dans le 15^{ème} arrondissement

Portrait de Sonia Pignot, nouvelle directrice du SESSAD Les Comètes

Elle est arrivée le 1^{er} mars avec un profil atypique pour diriger un établissement médico-social.



et la réalité correspond à

l'idée que je m'en faisais. J'ai été très bien accueillie, je suis ravie d'être dans l'opérationnel et j'apprends énormément. J'espère également avec mon expérience pouvoir apporter un autre regard, sur le développement, les enjeux futurs pour l'association.

A75 : Et quels sont vos chantiers prioritaires à la tête du Sessad et de l'Unité d'enseignement en maternelle ?

Autisme 75 : Il y a à peine plus d'un an vous étiez encore directrice de cabinet de Véronique Dubarry, l'adjointe chargée des personnes handicapées de Bertrand Delanoë à la mairie de Paris. Pourquoi avoir fait ce choix ?

Sonia Pignot : Je ne suis pas là par hasard. J'ai découvert le handicap enfant, auprès de mes parents tous deux instituteurs spécialisés. Et surtout pendant six ans au cabinet de Véronique Dubarry, j'ai beaucoup travaillé sur le handicap, en particulier à créer une vraie politique inclusive. Paris est à la fois ville et département, donc les dossiers étaient nombreux : voirie, accessibilité, création d'établissement, relations avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées, création d'un festival du Mois Extra Ordinaire... Et je m'occupais personnellement du dossier de l'autisme, ce qui m'a permis de visiter beaucoup d'établissements et de rencontrer les représentants d'Autisme 75 et la directrice de l'IME Cour de Venise Laurence Melloul-Piou.

A75 : Et maintenant que vous avez franchi le pas, est-ce que vous êtes surprise ?

SP : Etonnamment non, tout simplement parce que je connaissais bien l'association, ses méthodes, sa philosophie,

SP : L'équipe du Sessad fonctionne bien, mais il nous faut réfléchir à créer plus de liens entre le Sessad et l'Unité d'enseignement en maternelle, entre les professionnels bien sûr, mais aussi entre les parents. Par exemple des parents de l'UE devraient rejoindre rapidement le CVS, conseil de vie sociale du Sessad, qui représentera donc toutes les familles. D'autre part l'UE créée à la rentrée 2014 doit évoluer. Il nous faut préparer l'étape suivante, le primaire, en allant vers plus d'autonomie des enfants.

A75 : Vous êtes également élue, adjointe au maire de la ville de Saint-Denis chargée de la culture. Comment conjuguer ce poste avec celui de directrice du Sessad ?

SP : J'ai toujours beaucoup travaillé en cabinet ou en étant chargée de mission. Je continuerai à le faire en tant que directrice du Sessad. Les salariés et les parents sont au courant de mon double statut. Je crois également que mon expérience d'élue peut être très utile dans ce nouveau poste pour connaître tous les arcanes de l'administration. Mais je suis surtout très contente de m'occuper concrètement des personnes autistes et de leurs familles, bref d'être dans la « vraie vie » !

Autisme 75 IdF

Autisme 75 Ile de France,
l'Unité d'Enseignement en
Maternelle

L'UE Maternelle (Unité d'Enseignement Maternelle) de Créteil située à l'école Beuvin a ouvert ses portes en septembre 2014 suite aux décisions du plan autisme 2013-2017. Bientôt, chaque département en sera doté,



proposant 700 places au total.

Son fonctionnement est adossé au SESSAD qui est garant du fonctionnement, apporte son expertise, son soutien et des conseils quotidiens.

Elle accueille dans le cadre scolaire (école maternelle ordinaire) 7 enfants avec autisme âgés de 3 à 6 ans. L'Unité d'Enseignement associe enseignants et professionnels du secteur médico-social dont les actions sont coordonnées et supervisées et qui réalisent des interventions pédagogiques, éducatives et thérapeutiques (programmes d'interventions précoces à référence éducative, comportementale ou développementale).

L'accompagnement des enfants avec autisme dès le plus jeune âge devrait permettre de mobiliser leurs capacités d'inclusion et d'apprentissage grâce à des approches éducatives, thérapeutiques et des enseignements adaptés.

Elle propose une scolarisation adaptée pour un petit groupe d'enfants autistes n'ayant pas acquis suffisamment d'autonomie, le langage et/ou qui présentent d'importants troubles du comportement, orientés au préalable vers un établissement ou un service médico-social. Les enfants sont pris en charge dans leur classe, mais ils participent aussi aux activités communes de l'école, aux récréations, aux repas à la cantine. Ce sont des enfants atteints de troubles autistiques, mais à l'école Beuvin ce sont avant tout des élèves.

L'Unité d'Enseignement assure également une guidance parentale d'une heure et demie par semaine au domicile permettant aux parents d'être mieux formés et d'adopter les bons réflexes à la maison.

▶ À pied d'oeuvre pour le futur FAM Simone Veil

En janvier 2017, un nouveau foyer pour adultes ouvrira ses portes à Paris.



Isabelle Punch, Yamina Mokaddem, Baya Samlli, Jacques Fakoa, Alexandra Rouchouze, Laurence Melloul-Piou.

Le foyer d'accueil médicalisé « Simone Veil », qui ouvrira en janvier 2017, disposera de 32 places pour des adultes atteints de TSA (troubles du spectre autistique) : 19 places en internat complet, 10 places en internat séquentiel (soit 5 places en internat chaque semaine par roulement) et 3 places en foyer d'hébergement (appartements autonomes).

En vue de l'ouverture, notre association se mobilise pour peaufiner le projet d'établissement, actualiser le budget, régler les questions d'aménagement technique, en coordination avec les autres associations qui gèreront des établissements au sein du domaine Saint-Michel (IME, Sessad,...) Un groupe d'administrateur s'est réparti sur quatre commissions pour traiter ces différents sujets.

La commission en charge de l'actualisation du projet d'établissement écrit en 2010 (celui-ci conditionne les réflexions financières, organisationnelles, etc.), s'est renforcée en s'adjoignant les compétences de deux professionnelles du médico-social : Laurence Melloul-Piou (Directrice de l'IME « Cour de Venise ») et Alexandra Rouchouze (riche d'expériences au sein des établissements parisiens de l'association et future Chef de service du FAM).

Cinq réunions de travail, depuis décembre 2015, ont permis d'actualiser les différents volets du projet et ont mis l'accent sur un objectif : favoriser au maximum l'inclusion des résidents au sein de ce qui constituera le tissu social du domaine Saint-Michel et son environnement immédiat. En effet, dans le cadre de l'intervention éducative, pédagogique, thérapeutique et sociale, l'objectif est de renforcer la participation sociale, les liens de citoyenneté des futurs résidents sur le territoire du FAM.

Transformer les contraintes en opportunités

Les contraintes environnementales ne peuvent être érudées. En effet, l'établissement est situé dans un bâtiment de quatre étages sans terrasse, ni jardin. Cela signifie qu'il ne sera pas possible de mettre en place une activité de jardinage au sein de l'établissement, ni même simplement proposer une promenade dans un cadre verdoyant et calme à proximité immédiate du FAM, quand certaines situations comportementales complexes le nécessiteraient. L'IME « Cour de Venise » fait face à ce type de contexte depuis huit ans. Il

le compense du mieux possible en permettant aux jeunes d'accroître leur autonomie et de développer leur adaptation au milieu environnant (courses chez les commerçants du quartier, activités culturelles et sportives à l'extérieur de l'établissement...)

Que pouvons-nous imaginer pour le FAM ?

Autisme 75 IDF a l'ambition dans son projet d'établissement de développer des activités fonctionnelles et à visée professionnelle, en utilisant les atouts qu'offre le site « Saint-Michel » ainsi que le tissu social du 15ème arrondissement parisien.

En effet, les personnes autistes ont du plaisir à réaliser des tâches fonctionnelles, structurées et faciles à exécuter. Cela a pour conséquence une augmentation de l'estime de soi et s'inscrit dans une démarche globale de diminution de l'anxiété, de prévention de la dépression et des troubles du comportement.

Sur le site Saint-Michel, les activités autour de la buanderie, la restauration, les travaux ménagers et la cafétéria seront susceptibles de fournir des opportunités d'ateliers pré-professionnels.

Se fixer des objectifs réalistes...

Les objectifs seront adaptés aux possibilités de chacun et s'inscriront dans le plan d'accompagnement individualisé des futurs résidents.

- Autour de la buanderie : trier le linge, plier le linge propre, apprendre à repasser.
- Les travaux ménagers : veiller au maintien de la propreté de sa chambre et des parties communes, constitue un acte de responsabilité, pour soi-même et pour la communauté.
- Pour ce qui concerne la restauration : participer à l'élaboration de plats au sein de l'établissement est une première étape. Nous étudions aussi la possibilité d'utiliser la cafétéria du domaine Saint-Michel, ouverte au public. Elle pourrait par exemple accueillir d'autres activités comme une Association Pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) ou des réunions/événements divers, dans l'objectif de créer du lien social. L'Association « Les volontaires pour les personnes avec Autisme » (AVA), qui travaille depuis vingt ans aux côtés de la Fondation Orange, serait partie prenante pour accompagner les personnes autistes dans le cadre d'un tutorat où elles seraient elle-mêmes supervisées.

... Qui s'inscrivent dans la dynamique associative

Autant de pistes de projets au sein desquels l'Association Autisme 75 IDF et son Fonds de dotation sont prêts à s'investir. Elles correspondent à un besoin dans le champ de l'autisme où les réponses sont souvent encore à construire. Elles contribueront, en transformant les contraintes environnementales en opportunité, à améliorer la qualité de vie des personnes adultes autistes accueillies au FAM « Simone Veil ».

A suivre...

Isabelle Punch,
Secrétaire générale

Évaluation des établissements médico-sociaux

Notre IME et notre SESSAD recueillent un avis très positif.

L'évaluation externe des établissements médico-sociaux est obligatoire. Elle est même indispensable pour renouveler l'autorisation de gestion des établissements. L'autorisation est renouvelée automatiquement par l'ARS, l'autorité régionale de santé, sauf si l'évaluation fait état de problèmes majeurs. Laurent Barbe, consultant auprès du cabinet Cress, a donc passé quelques mois parmi nous.

Quatre sources d'information pour l'expert :

- Tous les documents, rapports, projets individuels des enfants.
- Rencontre avec les professionnels.
- Rencontre avec les enfants, les jeunes, mais aussi envoi de questionnaires aux parents et rencontre directe lors du conseil de la vie sociale de chaque établissement avec des délégués de parents et les parents qui le souhaitent.
- Questions auprès des partenaires : enseignante référente, MDPH, écoles, etc... Ensuite l'expert écrit un pré-rapport qui est discuté avec l'équipe puis restitué. Il décrit précisément l'établissement, et indique sur chaque thème ce qui fonctionne et ce qui doit être amélioré. Il fait des préconisations. Ce n'est ni un audit, ni une inspection, mais une évaluation de la qualité des prestations.

Ce qui est à souligner c'est le retour extrêmement positif des parents de l'IME et du SESSAD à propos de l'établissement ou du service prenant en charge leur enfant. Les équipes sont perçues comme étant à l'écoute, compétentes, aidantes. On sent beaucoup de confiance à l'égard des professionnels. À souligner : un vrai soulagement des parents d'avoir trouvé une solution pérenne et positive après un véritable parcours du combattant. Même vision positive de la part de l'extérieur, enseignants, MDPH...

IME Cour de Venise :

L'expert porte un regard très positif sur le fonctionnement de l'IME qui, après huit ans d'existence, a su développer un projet en phase avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé en matière d'autisme. D'où les progrès de nombre de jeunes dans leurs compétences et leurs habiletés tant fonctionnelles que sociales. Des progrès incontestables en matière de soins (dentaires, vigilance dans l'usage des médicaments...) À souligner également le soutien des parents et la mobilisation des ressources de l'environnement parisien pour le plus grand bien des jeunes.

Mais il y a tout de même certaines diffi-

cultés notamment pour les situations complexes ou l'IME est à la limite de ses capacités. D'autre part les faibles capacités d'accueil en matière d'autisme à Paris entraînent des tensions en matière d'admission et des difficultés pour trouver des orientations de sortie satisfaisantes.

SESSAD Les Comètes :

L'expert pointe le rôle de soutien à la scolarisation des enfants du Sessad, particulièrement apprécié dans un département fortement déficitaire. Soutien dans différents contextes, scolaire, familial et de loisirs, qui favorise la continuité de la prise en charge et les progrès des enfants. Progrès réels, évalués, effectifs même si l'action du Sessad se heurte à la difficulté de trouver des orientations pour les jeunes nécessitant un IME ou un IMPRO. Le partenariat avec l'éducation nationale est très apprécié.

Quant aux difficultés, là encore la pression de la liste d'attente est soulignée. Et il faudrait formaliser davantage le travail à domicile, ainsi que la transmission des informations entre les éducateurs, qui se relaient auprès de l'enfant, du domicile à l'école en passant par le Sessad.

Cécile Aspe,
Vice présidente A 75

Revue de presse

« Une société inclusive » pour les personnes handicapées.

Les AVS (auxiliaires de vie scolaires) pérennisées, c'est la principale annonce de la conférence nationale du handicap du 19 mai dernier. Les contrats aidés vont être transformés en contrats à durée déterminée (CDD), puis passer en CDI. Soit 32000 postes supplémentaires sur les 5 prochaines années et 6000 dès la rentrée prochaine. Autre chantier important, l'augmentation de l'offre en établissements et services médico-sociaux, 180 millions d'euros seront débloqués sur 5 ans, avec un volet spécifique pour le poly-handicap. D'autre part un 4ème plan autisme est en préparation pour la fin de l'année.



De nouvelles aides pour les personnes autistes :

Lors du comité national autisme le 21 avril dernier, le gouvernement a annoncé une meilleure prise en charge financière des psychologues, éducateurs ou psychomotriciens. La secrétaire d'Etat en charge du handicap, Ségolène Neuville, a parlé de la création de « pôles de compétence et de prestations externalisées », des structures médico-sociales vers lesquelles les parents pourront se tourner pour organiser les interventions de ces professionnels à leur domicile ou à l'école. Ces intervenants seront rémuné-

rés par ces structures sur des crédits de l'assurance maladie et les parents n'auront plus rien à payer.

D'autre part la secrétaire d'Etat a également annoncé la fin du packing, et elle a nommé Josef Schovanec, (philosophe et écrivain, atteint du syndrome d'Asperger) « expert de l'insertion professionnelle des adultes autistes ». Josef Schovanec participera à une réunion des mercredis d'Autisme 75 le 5 octobre prochain.

La fin du packing ?

Dans une circulaire publiée le 3 mai 2016, la secrétaire d'Etat en charge des personnes handicapées a pris une décision qui risque de faire date en France. En se prononçant sur l'interdiction de

cette pratique consistant à envelopper les enfants autistes dans des linges humides et froids, Ségolène Neuville n'a fait que se conformer aux positions de l'Organisation des Nations unies qui considère la méthode comme une maltraitance. Objet de toutes les crispations autour des soins thérapeutiques envers les autistes, le packing vit donc ses dernières heures.

Du moins, c'est ce qu'espèrent les associations de parents arc-boutés contre cette pratique. Notre pays est en effet le seul au monde à utiliser cette technique. Le 4 février dernier, l'ONU demandait à la France d'en interdire l'usage, s'inquiétant des cas de mauvais traitements d'enfants handicapés. A souligner que dans la circulaire de Ségolène Neuville il est écrit : « La signature des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec des gestionnaires d'établissements et services accueillant les personnes avec des troubles du spectre de l'autisme est désormais strictement subordonnée à l'absence totale de pratique du "packing" au sein des établissements et services médico-sociaux. Cette pratique doit être considérée comme une mise en danger de la santé, de la sécurité et du bien-être moral et physique des personnes accompagnées par ces établissements, et doit donc faire l'objet des mesures appropriées et prévues dans le Code de l'action sociale et des familles ». A savoir, la fermeture totale ou partielle, définitive ou provisoire de tout établissement n'ayant pas satisfait à l'injonction de l'Etat dans le délai escompté. Pour l'instant seul le médico-social est concerné, mais Ségolène Neuville affirme que les contrôles vont se multiplier dans les hôpitaux pour savoir si les recommandations de la HAS sont appliquées. Evidemment la réaction des professionnels défenseurs du packing ne s'est pas faite attendre... et le journal Libération s'en est fait le relais parlant de « l'aberrante interdiction du packing. »

Prise en charge de l'autisme : les psychiatres se rebiffent

Le Collège national pour la qualité des soins en psychiatrie, le Collège national des universitaires de pédopsychiatrie et la Fédération française de psychiatrie ont publié un communiqué commun soutenu par le Comité national de la psychiatrie. Ces trois institutions rappellent qu'aux côtés d'une psychanalyse inca-

pable d'offrir une véritable amélioration aux personnes autistes, la psychiatrie a longtemps été le seul salut des familles touchées. En effet, initialement, seuls les hôpitaux prenaient en charge les personnes autistes. Ni l'école ni le médico-social ne leur étaient ouverts. Mais le communiqué reconnaît également que la psychiatrie a failli à offrir une véritable amélioration aux personnes autistes et que c'est grâce au militantisme des parents que l'autisme est devenu une priorité de santé publique en 1995 et que depuis les plans autisme successifs ont, année après année, amélioré la situation des personnes autistes, même si beaucoup reste à faire.

Mais ce que ces institutions dénoncent c'est une véritable guerre contre la psychiatrie. Assimilée sans nuance à la psychanalyse, elle a été accusée d'être la responsable de l'aliénation des enfants. Des discours récurrents depuis longtemps en effet, mais ce qui est nouveau dans ce communiqué c'est la critique des tenants de la méthode ABA qui « sous prétexte de désaliénisme auraient imposé des intérêts privés dans des domaines qui relevaient jusqu'ici du service public et de l'université. Des organismes en conflit d'intérêt remportent des appels d'offres sans concurrence. Des exemples de bonnes pratiques dans des pays étrangers sont avancés comme modèles mais ce sont précisément les mêmes qui aujourd'hui dans ces pays sont critiquées pour leurs effets pervers, après des années d'aveuglement et de dépenses inutiles. » Ces instances du monde de la psychiatrie veulent un retour à la raison et que la psychiatrie soit toujours présente dans la coordination des soins apportés aux personnes autistes. D'après eux l'éducatif ne peut suffire à tout résoudre.

Mais quand pourra-t-on enfin parler d'autisme et de prise en charge de manière sereine ? Dans les établissements d'Autisme 75, personnels éducatif et médical travaillent ensemble pour le bien des personnes autistes.

50 nouvelles unités d'enseignement en maternelle.

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé la création de 50 nouvelles unités d'enseignement à la rentrée prochaine. Un dispositif visant à faciliter la scolarisation d'enfants autistes dès la 1ère année de maternelle. 30 unités de

ce genre avaient été créées à la rentrée 2014, dont celle de l'école Beuvin à Créteil adossée au SESSAD les Comètes d'Autisme 75, et 30 supplémentaires en septembre dernier. Avec la création de 50 unités de plus, on arrivera donc à 110 classes à petits effectifs (7 enfants maximum) dédiées à de jeunes enfants autistes en maternelle. Certains départements disposeront ainsi de deux dispositifs.

Vers un revenu minimum unique ?

Manuel Valls a promis des mesures rapides pour simplifier les minima sociaux, et s'est engagé à réfléchir à la réforme d'ampleur proposée par le député Christophe Sirugue. Une réforme qui préconise de remplacer les dix allocations existantes (dont l'Allocation Adultes Handicapé) par un revenu minimum unique. Il s'agirait de simplifier les minima sociaux pour les rendre plus équitables, avec un socle commun. Mais c'est un chantier qui nécessite du temps et qui ne pourra être mis en œuvre avant l'élection présidentielle...

Le concours Lépine pour la mère d'un enfant autiste.

Estelle Ast est l'inventrice de l'application WatchHelp, qui vient de remporter trois prix au 115e concours Lépine. Pour aider son fils Allan âgé de 11 ans, elle imagine un système d'envoi de consignes grâce à un smartphone connecté à une montre. Après avoir récolté suffisamment de fonds sur une plateforme de financement participatif, la mère d'Allan parvient à faire fabriquer un prototype. Le 8 mai dernier, elle décroche trois prix au concours Lépine, de quoi commercialiser la WatchHelp. L'application est désormais téléchargeable sur la plateforme internet Google Play store (elle le sera sur le site d'Apple dans 4 à 5 mois). Elle est gratuite pendant un mois d'essai, puis s'acquiert pour la somme de 2,90 euros. L'utilisateur doit également acheter la montre connectée Zenxatch ASVS2 qui coûte environ 160 euros.

Cécile Aspe,
Vice-présidente A75

► Auticiel, un outil numérique dédié aux apprentissages des personnes avec autisme

Pour la dernière rencontre de l'année 2015 des Mercredis d'Autisme 75, la salle était à nouveau comble pour écouter les professionnelles de la start up Auticiel.

Cette start-up sociale, créée en 2011 par Sarah Cherruault-Anouge, a pour objectif d'améliorer l'insertion des personnes avec handicap cognitif et mental, en particulier les personnes avec autisme et les personnes âgées avec troubles cognitifs, en exploitant le potentiel des nouvelles technologies.

Auticiel (de autisme et logiciel) se propose donc de :



► Créer des outils pertinents et adaptés. Ainsi la tablette capte l'attention des personnes avec autisme et permet d'augmenter le temps de concentration et d'apprentissage. C'est un outil mobile, facile à transporter, non stigmatisant comme peut l'être le classeur de communication, ludique. De plus, la tablette



est adaptable et paramétrable pour chaque personne. C'est aussi un outil de communication qui peut permettre à l'enfant ou l'adulte de faire des demandes à l'aide de ses pictos (virtuels), et d'entendre ses phrases grâce à la synthèse vocale.

► Accompagner les professionnels et les familles vers les outils numériques en donnant des informations, en organisant des formations (voir la plateforme ap-

plications-autisme.com) pour permettre de trouver des applications adaptées.

► Informer et sensibiliser le grand public. Auticiel développe des applications qui sont classées dans huit domaines d'apprentissage symbolisés par des logos de couleurs différentes : quotidien, repères spatio-temporels, communication, relations sociales, lecture-écriture, entraînements logiques, maths/sciences, loisirs/jeux. Pour chaque application sont précisées les aptitudes c'est-à-dire les prérequis.

Auticiel a développé la tablette Autitab en direction des établissements et lors de notre rencontre, les intervenantes nous ont présenté la tablette Amikéo développée en direction des familles. Celle-ci possède une coque et un chevalet, des applications préinstallées, une double-interface avec un mode utilisateur sécurisé et un mode accompa-



Les professionnels ayant déjà utilisé la tablette Autitab ont tous constaté l'attrait de cet outil pour les enfants avec autisme. Les parents présents avaient hâte de découvrir et d'utiliser ces nouveaux outils.

Tous les nouveaux outils (LearnEnjoy et Auticiel) présentés cet automne au cours des Mercredis d'Autisme 75 ont mobilisé les parents et les professionnels en leur redonnant la vigueur et la motivation nécessaires pour mener ces enfants si « extra-ordinaires » vers les apprentissages et donc vers l'autonomie tout en ouvrant la voie vers des possibilités de collaboration encore plus efficace.

Claire Lethielleux,
parent bénévole à Autisme 75

► Learn Enjoy

La création d'un groupe de dix parents adhérents de notre association et intéressés par les applications de Learn Enjoy permettrait à ceux-ci de bénéficier à la fois d'un prix attractif (prix d'établissement) et d'évaluations et de statistiques complètes c'est-à-dire identiques à celles proposées aux professionnels des établissements. Les parents intéressés peuvent se faire connaître au-



près du secrétariat de l'association Autisme75 soit en téléphonant pour laisser leurs coordonnées soit en adressant un mail.

<http://auticiel.com/>
<https://www.learnenjoy-apps.com/>

Assemblée Générale
Autisme 75 Ile-de-France:
le mercredi 15 juin
à 18h00,
à l'IME Cour de Venise
12, rue Saint-Gilles
75003 PARIS

Soutenez Autisme 75,
votre présence est
indispensable nombreux !

SOUTENEZ VOTRE ASSOCIATION !



Nom, Prénom.....

Adresse.....

Code Postal Ville

Téléphone Mobile

Courriel.....@.....

Profession :

Vous souhaitez : Adhérer Renouveler son adhésion Soutenir l'action de l'association

Assurer une fonction dans l'association : Oui Non

Rubrique facultative : Vous êtes,

Parent ou ami de personne autiste Tuteur légal Professionnel Autre :

Personne concernée : Date de naissance : ... / ... / Sexe : F M

Situation actuelle, établissement scolaire ou médico-social fréquenté :

- ADHÉSION 2015 AUTISME 75 IDF (20 €) et à la Fédération Sésame Autisme (10 €) : 30 € (*)
 - ABONNEMENT 2015 à la revue SÉSAME de la Fédération Sésame Autisme : 32 €
 - DON pour AUTISME 75 IDF : ___ €(*)
- TOTAL VERSÉ :** ___ €

(*) Le reçu fiscal permet de déduire de vos impôts 66 % du montant de vos dons et cotisations.
 L'adhésion et l'abonnement ne sont pas obligatoires. Vous pouvez ne verser qu'un don à l'association.

Date et signature :

Merci de retourner ce bulletin à: **Autisme 75 IdF - 78 rue du Dessous-des-Berges 75013 Paris** accompagné de votre règlement



AUTISME 75 Ile-de-France
 Publication trimestrielle de l'association AUTISME 75 Ile-de-France, 78 rue du Dessous-des-Berges - 75013 Paris, Tél. : 01 45 84 29 59 - Fax : 01 45 85 23 12 - www.autisme75.org.

Ont participé à ce numéro : Cécile Aspe, Véronique Fabrèges, Philippe Jospin, Claire Lethiel-leux, Isabelle Punch

Si vous acceptez de recevoir désormais ce journal par message électronique, veuillez envoyer votre autorisation à l'adresse suivante : a75.siege@autisme75.org.

NOUS CONTACTER

● Sièges 78 rue du Dessous-des-Berges - 75013 Paris, Tél. : 01 45 84 29 59, Email : a75.siege@autisme75.org.
 Accueil : Lundi de 13h à 17h, Mardi - Mercredi - Jeudi

: De 9h30 à 13h30 ● **SESSAD « Les Comètes »** 7 square des Griffons - 94000 Créteil, Tél. : 01 43 39 88 78, Email : a75.sessad@autisme75.org ● **IME « Cour de Venise »** 12 rue Saint-Gilles - 75003 Paris, Tél. : 01 44 54 20 54, Email : a75.ime@autisme75.org ● **Centre de Loisirs « Le P'tit Club »**, Séances à l'IME (6-12 ans) : 12 rue Saint-Gilles - 75003 PARIS, Séances à l'école Maternelle (4-5 ans) : 52 rue de Turenne - 75003 Paris, Tél. : 06 37 30 30 74, Email : a75.ptit-club@autisme75.org

